



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

## RÉSOLUTION N°02-2023

### Résolution relative à l'adoption du plan directeur communal d'Avusy, version au 13 janvier 2023

Vu la nécessité de mettre à jour le plan directeur de la commune, adopté en 2006 sur la base de données socio-économiques datant de 2000-2004,

Vu le projet de plan directeur communal et de plan directeur des chemins pour piétons établi par le bureau Mayor et Beusch, version au 13 janvier 2023,

Vu la consultation publique intervenue du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2022,

Vu les observations reçues,

Vu le courrier du Département du territoire du 9 mars 2023, informant la commune qu'il accepte ce projet de plan,

Conformément à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987,

Conformément à l'art. 30A, al. 2 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal d'Avusy réuni en séance ordinaire le 11 mai 2023,

## D É C I D E

Par 8 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention,

1. D'adopter le plan directeur communal d'Avusy, version au 13 janvier 2023.
2. D'inviter le Maire à transmettre ce plan directeur communal au Conseil d'Etat en vue de son approbation.



  
René JEMMELY, maire

Avusy, le 17 mai 2023